



GRAND PRIX JEUNES 2026

Haut-Poitou

09 et 10 mai 2026



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales
Disponibles via le QR CODE ci-contre.*

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés de la Fédération Française de Golf, en règle du « **Droit de jeu fédéral** » de 40 € ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue (ces derniers devront fournir une attestation d'index). Ils doivent répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace « Licencié ». Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de Wild Cards (wc). La répartition des Wild Cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Séries et Catégories : Epreuve fédérale comptant pour le Mérite National Jeunes (§ 6-6 du Vadémécum)

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	NOMBRE MINIMA DE GARCONS A PREVOIR	NOMBRE MINIMA DE FILLES A PREVOIR	WILD CARD	Nb maximal de joueurs autorisés*
MINIMES	2010 – 2011	9	3		
BENJAMINS	2012 – 2013	21	6		
U 12	2014 et après	21	6		
Nombre Total :		51	15	14	144

*En incluant les garçons, les filles et les wild card

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions. La suppression de la catégorie Minimes n'est autorisée que d'Octobre à Mars. Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en « stroke play » sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre, jouant sur le même terrain.

La liste des joueurs sera consultable sur le site de l'Association Sportive <http://www.as-golf-haut-poitou.fr>



GRAND PRIX JEUNES 2026

Haut-Poitou

09 et 10 mai 2026



DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Rappel du règlement général :

- Conformément au décret 2025-582, le code de la santé publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent à une sanction pénale prévue par la loi.

Les cadets ne sont pas autorisés.

- Les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Les appareils de mesure de distances ne sont pas autorisés, sauf lors du parcours de reconnaissance.
- Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Score Max. 9 coups par trou / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours :

Samedi 9 mai 2026 : 1^{er} tour

Dimanche 10 mai 2026 : 2^{ème} tour

La reconnaissance gratuite du parcours pour les jeunes ayant transmis leur dossier d'inscription complet avec le règlement est possible **à compter du vendredi 08 mai 2026** (sous réserve de réservation auprès du golf). Si le joueur souhaite effectuer la **reconnaissance à une autre date**, le Golf du Haut-Poitou **propose un green-fee jeune (- 18ans) à 30€**.

Distances de jeu préconisées : Les distances de jeu seront adaptées en fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe et elles se rapprocheront des distances indiquées dans le vademecum sportif (paragraphe 3.6-4).

Départs : Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre des index. Les horaires seront communiqués **à partir du vendredi 08 mai 2026 à midi**.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

Classement : Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie. En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve doit départager les joueurs par un play-off en trou par trou. NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (ex : déclarer des co-vainqueurs).

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire paragraphe 1.2-2-3 du Vademecum).

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser en ligne **avant le vendredi 24 avril 2026 (date d'enregistrement sur le site : <http://www.as-golf-haut-poitou.fr>)**



GRAND PRIX JEUNES 2026

Haut-Poitou

09 et 10 Mai 2026



Aucun engagement par téléphone ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les noms, prénoms, adresse, n° de licence, place au Mérite National Jeunes et index, et être accompagnées du montant **des droits d'inscription fixés à 50€ pour membres extérieurs, et 25€ pour les jeunes du Haut-Poitou**. Le paiement en ligne à effectuer en ligne <http://www.as-golf-haut-poitou.fr>).

Une liste des joueurs retenus sera publiée **au plus tard le mercredi 29 avril 2026**, sur le site internet de l'association sportive <http://www.as-golf-haut-poitou.fr>

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit **au plus tard le vendredi 01 mai 2026** à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

· Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être **soumis à un contrôle antidopage**. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vade-mecum).

· Des **contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler**. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

PRIX

Souvenir offert aux 3 premiers de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou une partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur au nombre de joueurs prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

HÉBERGEMENT

Retrouvez la liste des hébergements situés à proximité du golf du Haut-Poitou (*camping, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes*), sur le site internet, rubrique « infos pratiques – Hébergements à proximité » :

<https://www.golfduhautpoitou.fr/infos-pratiques/hebergements-partenaires/>